



MIKUNISS

HIVER 2022, VOL. 10, NO. 2

SOMMAIRE

Mot du directeur.....1

L'équipe de l'AMIK.....3

Secteur environnement.....4

Secteur de la pêche.....6

DATES À RETENIR

- Décembre 2022** — COP 15
- 10 décembre** — journée des droits de l'homme
- 23 déc. au 09 janv** — Bureaux fermés
- Janv-mars** — ateliers scientifiques dans les écoles
- Mars** — atelier sur le renouvellement du plan de protection des océans

JOYEUSES FETES

Kuei Kassinu Innuat

Avec la fin de 2022 qui approche à grands pas, nous aimerions vous faire part des constats réalisés au cours de cette année. Premièrement, il nous apparaît évident que l'AMIK doit cesser de demeurer un simple pourvoyeur de matières premières (les captures). Un principe élémentaire d'économie, nous apprend que la plus-value d'un produit s'acquiert lorsque qu'une transformation a lieu, c'est-à-dire passer de l'étape de matière première en produit fini, prêt à la vente aux consommateurs.

Compte tenu de ce constat, nous envisageons de réaliser une intégration verticale de nos opérations, ce qui nous amènerait à être impliqués non seulement dans la capture, mais également dans la transformation et la

distribution de nos produits vers les détaillants. À cet effet, l'AMIK détient actuellement une marque de commerce du nom de Keshken (première vague en langue innue), projet réalisé à l'époque par Mme Annie Galant. Cette marque de commerce permet la traçabilité du produit et garantit la fraîcheur de celui-ci.

Si le projet voit le jour, nous envisageons de nous démarquer sur le marché par l'usage de notre marque de commerce et une campagne publicitaire. Les résultats d'une telle action se traduiront par une notoriété de nos produits auprès des consommateurs et permettront à ceux-ci de réaliser qu'en posant le geste d'achat, c'est toute l'économie de la nation innue qui est encouragée.

C'est bien évident que nous ne réaliserons pas ce projet seul, toutes les

organisations innues œuvrant dans l'industrie des pêcheries seront appelées à prendre part à cette aventure. De façon préliminaire, notre conseil d'administration s'est montré ouvert à ce projet. Une rencontre de tous les partenaires éventuels aura lieu au cours de la prochaine année.

Deuxièmement, nous réalisons de façon très claire que si nous voulons que la région de la Côte-Nord acquière un pouvoir d'influence aussi important que celui des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie auprès des différents gouvernements, il est impératif que notre région puisse parler d'une seule voix forte, ce qui n'est pas le cas actuellement. Regroupée sous le couvert de plusieurs associations, aucune ne peut prétendre représenter toute l'industrie.

Par le biais de notre participation au conseil d'administration du Créneau d'excellence Ressources, Sciences et

Technologies Marines (RSTM), nous militons avec d'autres partenaires afin de réaliser notre projet de coalition non seulement des entreprises vouées à la capture, mais également celles de la transformation et de la distribution, ce qui serait une première au Québec.

Les discussions entamées jusqu'à maintenant, nous laissent à penser qu'il y a une ouverture d'esprit à l'égard de notre projet d'union. Actuellement, le Regroupement des Pêcheurs professionnels de la Haute et Moyenne-Côte-Nord, l'Association des Pêcheurs de la Basse-Côte-Nord ainsi que le groupe MDMP (industrie de la pêche) dirigé par M. Gino Lebrasseur se sont montrés réceptifs au concept de coalition que nous voulons entreprendre. Nous continuerons à mettre beaucoup d'effort au cours de la prochaine année afin de concrétiser la coalition Côte-Nord.

Benoit Sioui, directeur général de l'AMIK

L'EQUIPE DE L'AMIK

TSHISTESHINU MCKENZIE



Tshisteshinu Mckenzie © AMIK

L'AMIK souhaite la bienvenue à M. Tshisteshinu Mckenzie.

Mckenzie est un Innu de Maliotenam. Il est détenteur d'un diplôme d'études professionnel en arpentage et topographie. Après quelques années dans le domaine, il a décidé de poursuivre ses études en technologie forestière au Cégep de Chicoutimi.

Ses acquis scolaires lui ont permis de travailler près de deux ans pour sa communauté en tant que chargé des consultations en foresterie. Au cours de cette période, il a eu la chance de travailler sur des projets en lien avec les territoires ancestraux. Cela fait maintenant cinq mois qu'il travaille à l'AMIK sur des dossiers en lien avec

les consultations et les connaissances traditionnelles. Tshisteshinu Mckenzie travaille avec une grande ouverture d'esprit et est prêt à relever de nouveaux défis au sein de l'organisation. Tshisteshinu est un visionnaire qui souhaite apporter une amélioration positive au sein de la nation innue.

AGENCE MAMU INNU KAKUSSESHT (AMIK)



À partir de janvier 2023, l'AMIK présentera un nouvel atelier sur la zostère (plante marine) qui forme un habitat écosystémique très important. L'atelier se focalisera sur l'importance de la zostère pour les espèces qui la fréquentent, de ses besoins pour bien se développer et comment la différencier des autres organismes aquatiques tels que les algues.

Votre école est intéressée à recevoir les ateliers, n'hésitez pas à contacter notre agente en conservation, Naomi Jourdain au 418-962-0103, poste 108 ou par courriel au enviro3@l-amik.ca.

CONSULTATION RÉGIONALE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT

Une évaluation de la région du fleuve Saint-Laurent a été annoncée et lancée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique (Jonathan Wilkinson) le 15 juillet 2021, suite à une demande du Mohawk Council of Kahnawà:ke en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. Le ministre a demandé à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) de débiter sa planification.



Vue sur le fleuve Saint-Laurent © AMIK

Un des objectifs de l'évaluation régionale est d'éclairer les prochaines évaluations d'impact, aider à traiter les effets cumulatifs ainsi que la prise de décisions éclairées sur le secteur de l'étude. L'Agence collaborera avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCCFP), les peuples autochtones, les autorités fédérales, les organisations non gouvernementales et le public afin de déterminer les activités, les résultats et les limites appropriés de l'évaluation régionale qui seront définis dans le mandat du comité. Une fois, la version provisoire du mandat élaborée, elle sera présentée aux communautés autochtones, possiblement au cours de l'hiver/printemps 2023, avant d'entamer la période de consultation publique.

AGENT DE LIAISON MARITIME AUTOCHTONE

Pour la période en cours l'AMIK travaille en collaboration avec la Garde côtière du Canada (GCC) sur les thématiques suivantes :

Le renouvellement du Plan de Protection des Océans : C'est une initiative fédérale conçue pour mettre en place un système de sécurité maritime qui sera adapté au contexte unique du Canada et augmentera la capacité du gouvernement du Canada et de ses partenaires à prévenir et améliorer les interventions en cas d'incidents liés à la pollution marine. Le Plan de Protection des Océans a été renouvelé en juillet 2022 et comprend plusieurs projets dans lesquels pourront participer les communautés autochtones côtières. L'AMIK collabore avec la GCC afin de faire connaître ces nouveaux projets au sein des communautés innues. Un

atelier sur le renouvellement du Plan de Protection des Océans sera organisé en mars 2023 pour permettre aux communautés membres de l'AMIK de prendre connaissance des opportunités de financement et des projets auxquelles elles pourraient participer.

Analyse RAMSARD : L'AMIK et la communauté de Uashat Mak Mani-Utenam ont participé à l'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et sauvetage maritimes (RAMSARD) de la GCC. La présence de l'AMIK à cette rencontre a permis de faciliter les discussions. Les thèmes abordés portaient sur la recherche et sauvetage et la sécurité maritime. Les discussions ont ainsi permis de contribuer à une collecte d'informations importantes pour la GCC qui permettra de mettre à jour les niveaux de service de recherche et sauvetage dans la région de la Côte-Nord.

Parallèlement, l'AMIK continue à travailler et développer le potentiel de son logiciel cartographique pour supporter l'analyse RAMSARD.

SECTEUR DE LA PÊCHE

BILAN PRÉLIMINAIRE DE LA SAISON DE PÊCHE 2022

Crabe des neiges

Les conditions météorologiques ont compliqué la vie des pêcheurs, ce qui a causé un début difficile de la saison de pêche au crabe des neiges. Les rendements ont augmenté dans la zone 16 comparativement à la saison de 2021, le relevé post-saison 2022 montre des signes positifs. Dans la zone 17, les rendements n'étaient pas à la hauteur des attentes, mais les équipages ont travaillé fort pour capturer les quotas alloués.

Les pêcheurs ont appris à composer avec les mesures de protection de la baleine noire de l'Atlantique Nord. Cependant, l'incertitude des prochaines mesures que le Ministère Pêches et Océan Canada (MPO) imposera en prévision de la *Marine Mammal Protection Act* (MMPA) des États-Unis engendre des craintes dans l'industrie de la capture au Canada. L'entrée en vigueur de la MMPA est reportée de 365 jours, soit du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Selon les dernières observations, les mesures de protection appliquées aux pêcheurs canadiens sont plus restrictives que celles imposées au sud de notre frontière. Pour l'instant, cela ne signifie pas que d'autres mesures ne seront pas imposées ultérieurement.

Lors du comité consultatif sur la baleine noire à Moncton qui s'est tenu dans la semaine du 21 novembre, les responsables du MPO ont indiqué que la fermeture dynamique des carrés de pêche était une pratique envisagée par les instances gouvernementales.



Marina du Havre Saint-Pierre © AMIK

Crevette

La saison des crevettiers de 2022 n'a pas été de tout repos, celle-ci s'est soldée par l'octroi de petits quotas et d'un faible prix au débarquement. Les pêcheurs et les transformateurs ont négocié fort pour amorcer la pêche à la crevette pour la saison 2022 avec un mois de retard. Malgré cette entente les crevettiers ont dû composer avec une forte augmentation du prix du carburant (diesel), de petit quota et une rentabilité quasi nulle. La pêche à la crevette de l'année 2022 restera dans la mémoire comme étant une saison particulièrement difficile.

Homard

La volonté de développer la pêche au homard sur la Côte-Nord est toujours présente malgré de nombreux rebondissements. Une nouvelle tentative est actuellement en cours afin de faire avancer ce dossier. Est-ce que la saison 2023 sera le début de cette nouvelle étape des pêches sur la Côte-Nord, nul ne le sait!



Homard © AMIK

ÉVOLUTION DES PRIX AU DÉBARQUEMENT

Les effets combinés de l'inflation et de la fin des restrictions dues à la COVID ont eu comme résultats de diminuer de manière importante l'intérêt pour les produits comme le crabe et le homard. Cette situation se traduit par une baisse de la valeur de ces produits et finalement par une diminution du prix au débarquement.

Quel sera le prix que les pêcheurs recevront au débarquement pour la saison 2023, nul ne peut le prédire !

Crabe des neiges

Après avoir enregistré des records de prix octroyés au débarquement en 2019, 2020 et en 2021, le prix du crabe des neiges a fortement chuté en 2022. Malgré la coupure drastique de quota pour le crabe des neiges en Alaska (88 %), la valeur de cette espèce sur le marché des États-Unis a diminué de 67 % de février à septembre 2022.

Ceci s'explique par la quantité considérable de crabes des neiges encore en inventaire et des ventes réalisées à une cadence réduite.

Homard

La situation pour le prix du homard n'est pas aussi dramatique, mais la diminution du prix au débarquement a affecté les pêcheurs de la zone 25 au mois d'août. Les pêcheurs ont amorcé une grève en début de saison afin d'obtenir un meilleur prix.

Tout comme pour la situation pour le crabe des neiges, le prix du homard tend vers un marché baissier.

AJUSTEMENT À L'OFFRE DE FORMATION POUR LE PERSONNEL NAVIGANT (2022-2023)

Initialement, la formation DVS était prévue pour deux groupes. Étant donné la demande réelle, nous avons pu créer une seule cohorte de 12 candidats pour ce cours relatif à la sécurité en mer.

La seconde formation prévue porte sur le ramendage. Est-ce que cette formation répond aux besoins de vos équipages ? Sinon, une autre offre de formation serait-elle plus appropriée (mécanique, hydraulique, soudure ou autre formation) ?

RENDEZ-VOUS DES PÊCHES CÔTE-NORD 2022

Les 16 et 17 novembre dernier, le rendez-vous des pêches Côte-Nord, organisé par le Créneau ACCORD, Comité Permanent de Sécurité des Petits Bâtiments de Pêche du Québec (CPSBPQ) et le Comité Sectoriel des Pêches (CSMOP) a eu lieu à Sept-Îles. Durant cet événement, le film *Le naufrage du Nadine* a été projeté sur écran géant à la salle de spectacle Jean-Marc Dion. À la fin de celui-ci, une présentation par un expert marine du Bureau de la Sécurité dans les Transports portait sur les causes probables de l'événement. L'exposé de l'expert était vraiment très intéressant. Finalement, le tout s'est terminé par une discussion avec un panel d'experts en sécurité maritime animée de main de maître par Mme Lysiane Drewitt.

Lors du banquet en soirée, le comité permanent sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec (CPSBPQ) en a profité pour honorer deux personnes en présentiel. Tout d'abord, le comité a rendu hommage à M. Guy Vigneault, directeur général des Pêcheries Shipek, pour sa contribution dans le domaine de la sécurité des bateaux de pêche. Ce prix lui avait été décerné virtuellement lors de la dernière assemblée générale annuelle CPSBPQ en février 2022.



Guy Vigneault honoré en présence de son équipage © Créneau RSTM

Comme deuxième reconnaissance de la soirée, le CPSBPQ a tenu à souligner la réussite hors du commun de Mme Anouk St-Onge, première femme innue à obtenir son brevet de capitaine de pêche de classe IV. Un certificat de mérite lui a été remis afin de souligner son accomplissement. Elle avait reçu également cette reconnaissance virtuellement à l'hiver dernier.

L'AMIK tient également à souligner l'apport de M. Vigneault dans le domaine de la sécurité des bateaux de pêche ainsi que la réussite de Mme St-Onge à qui nous souhaitons une carrière remplie de beaux défis.



Anouk St-Onge avec sa famille © Créneau RSTM

AMIK mishta-atamishkueu kassinu Innua Eshinniuniti
mak uitshi-atussemakana,

**tshetshi minuatikushiniti umenu
Mishta-Minashtakana!**

L'AMIK souhaite aux Premières Nations
et à ses collaborateurs

un bon temps des fêtes!

